

Formations pour les associations étudiantes



par le service de l'ACA²

16/09/2026

* Prévenir les risques des événements festifs de rentrée et/ou week-ends d'intégration

18/09/2026

Maniement des extincteurs **

18/11/2026

* Mieux comprendre, agir et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS) en contextes associatifs étudiants [**Module 1 indissociable et obligatoire avec le module 2 le 09/12/26**]

20/11/2026

* Droits et obligations juridiques
* Méthodologie de projet
* Gestion d'équipe et communication interne
* Financer son projet associatif et aide à la rédaction d'un dossier de subvention

09/12/2026

* Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants [**Module 2 indissociable et obligatoire pour les personnes ayant suivi le Module 1 du 18/11/26**]

11/12/2026

* Négocier ses contrats
* Communication et outils
* Faire vivre l'engagement bénévole : mobiliser, motiver, fidéliser !
* Les bases de la comptabilité [Niveau 1]

29/01/2027

* Événementiel responsable
* Comptabilité : perfectionnement [Niveau 2]
* Gestion des conflits

03/02/2027

* Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants [**Module 1 indissociable et obligatoire avec le module 2 le 24/02/27**]

Début février (à confirmer)

Maniement des extincteurs **

24/02/2027

* Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants [**Module 2 indissociable et obligatoire pour les personnes ayant suivi le Module 1 du 03/02/27**]

26/02/2027

* De la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) dans mon asso
* Insertion professionnelle - Valoriser ses compétences associatives
* Organiser sa passation
* Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants [**Module 3**]

*** Formation éligible au bonus au diplôme**

**** Formation obligatoire en cas d'organisation de barbecue sur le campus**

Vous êtes membre d'une association étudiante, que ce soit en tant que membre du bureau ou simple bénévole ?

L'ACA² propose aux associations étudiantes constituées ou en devenir de suivre des formations tout au long de l'année sur des thématiques diverses, afin de développer leurs compétences et faciliter la gestion de leurs associations et projets en partenariat avec des organismes professionnels spécialisés.

Ces modules sont éligibles pour la validation du bonus au diplôme « Responsable associatif ». Ce bonus s'adresse aux étudiant-es qui occupent un poste à responsabilités au sein d'une association étudiante de l'université, et il a pour objectif de reconnaître l'engagement étudiant et de valoriser les compétences acquises dans votre association et à les valoriser dans une démarche d'insertion professionnelle.

Pour valider votre bonus, vous devez avoir suivi un minimum de **quatre modules** de formation de l'ACA² dans l'année.

Informations et candidatures sur notre site internet aca2.parisnanterre.fr rubrique Accompagnement des associations étudiantes

NOUVEAUTÉ

Le Café des assos : rdv à la MDE de 12h40 à 13h20, selon les dates et les sujets. Le café est offert !

- 13 octobre 2026 : Vivre ensemble à la MDE
- 10 novembre 2026 et 4 février 2027 : Créer et monter son asso à l'UPN
- 15 décembre 2026 : Organiser un événement à l'UPN, procédure et calendrier
- 21 janvier 2027 : Vos événements festifs en dehors du campus
- 10 mars 2027 : Préparez vos rendez-vous bilan

Les associations étudiantes organisent des événements festifs de rentrée : au cœur des missions d'accompagnement des associations de l'ACA², le pôle Animation du Campus et Associations, en collaboration avec le CCEND, propose des journées de formations pour prévenir les risques de ces événements festifs de rentrée.

16/09/2026 - Prévenir les risques des événements festifs de rentrée

13h-17h : Promouvoir la prévention, la santé et la réduction des risques en milieu festif | Organisé par le CCEND / Animé par Le GRIPS

Cette formation aborde les enjeux de la prévention en contexte festif étudiant, dans une perspective de réduction des risques et de promotion de la santé. À travers une approche mêlant théorie et mises en pratique adaptées aux réalités étudiantes, cet atelier a pour objet de transmettre toutes les ressources pour allier fête, prévention et bien-être collectif.

Les objectifs de ce module :

- réduire les risques liés aux consommations (alcool, cannabis, autres substances)
- gérer les situations compliquées liées à la consommation de substances (légales comme illégales) en contexte festif
- promouvoir la santé et la sécurité en milieu festif
- mettre en place des pratiques concrètes pour protéger ton public et ton asso

13h-17h : Construire des événements plus sûrs et inclusifs | Animé par Consentis

Cette formation te propose de te doter des bases, connaissances et outils nécessaires pour rendre les milieux festifs étudiants plus sûrs, inclusifs et respectueux afin de construire un environnement festif plus serein !

Au travers d'exemples concrets, une analyse des représentations médiatiques et des échanges interactifs, cet atelier a pour objet de transmettre toutes les ressources pour rendre vos événements plus sûrs, inclusifs et renforcer vos rôles d'organisateur-ice.

Les objectifs de ce module :

- connaître et identifier les VSS et discriminatoires en milieu festif
- s'équiper de réflexes et d'outils pour agir efficacement
- apprendre à créer un dispositif de prévention adapté à tes événements.

18/09/2026 - Maniement des extincteurs

12h-12h45

Animé par la Direction de la Sûreté et de la Sécurité Incendie de l'université

Formation obligatoire en cas d'organisation de barbecue sur le campus.

13/10/2026 - Le Café des assos : vivre ensemble à la MDE

12h40-13h20

Faire de la MDE un lieu partagé où il fait bon vivre, respecter les espaces et prévenir les tensions, une responsabilité commune notamment dans les locaux associatifs partagés des étages de la MDE.

Ce temps partagé sensibilise les étudiant-es aux principes fondamentaux du vivre-ensemble au sein de la Maison de l'Étudiant-e. Il aborde les règles d'usage des espaces, les bonnes pratiques de cohabitation, la gestion des comportements collectifs et les dispositifs de prévention.

10/11/2026 - Le Café des assos : créer et monter son asso à l'UPN

12h40-13h20

Vous souhaitez créer votre association ? Passez de l'idée à l'action !

Ce temps partagé accompagne les étudiant-es dans toutes les étapes de la création d'une association : formalisation du projet, déclaration administrative, conformité aux obligations légales et gestion financière.

Mercredi 18/11/2026 - Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants

Module éligible au bonus au diplôme

9h-12h30 OU 14h-17h30 (créneau au choix) | Animé par le CCEND

Le Module 1 est indissociable et obligatoire avec le module 2 le 09/12/2026. Les horaires choisis resteront les mêmes pour les deux modules.

Cette première partie de formation « VSS - Module 1 » a pour objectif de sensibiliser les membres des associations étudiantes aux violences sexistes et sexuelles (VSS) à l'université. Elle propose une première approche des VSS pour comprendre le cadre juridique, les obligations des bureaux associatifs, les ressources disponibles et les leviers d'action à la disposition des associations de l'Université Paris Nanterre.

Grâce à une méthodologie interactive, la formation vise à déconstruire les idées reçues et les tabous liés aux VSS, tout en renforçant l'autonomisation des personnes et des associations. Elle pose les fondations théoriques nécessaires en préambules des modules 2 et 3 (cf. pages 8 et 15).

À l'issue de ce premier module, vous serez capables de :

- connaître le cadre juridique et légal encadrant les VSS à l'université
- identifier les spécificités des VSS en contexte étudiant et associatif : leurs formes, mécanismes et effets sur les personnes victimes

- comprendre les spécificités des événements festifs étudiants
- présenter et suivre le parcours de signalement d'une situation de VSS à l'UPN
- adopter des premiers réflexes : savoir accueillir, écouter et orienter avec bienveillance et confidentialité
- reconnaître les mécanismes des violences pour mieux prévenir et signaler les situations à risque

20/11/2026 - Les Fondamentaux de la Vie Associative Étudiante

Tous les modules sont éligibles au bonus au diplôme

10h-12h30 : Droit et obligations juridiques | Animé par le cabinet CAMINO Avocats

Cette formation aide à appréhender les règles liées aux différents types de responsabilités et à distinguer celles de l'association et de ses dirigeants. Elle permet également d'acquérir des connaissances pour prévenir et limiter les risques.

Au programme : un quiz d'introduction sur les fondamentaux de la gouvernance associative, des apports théoriques illustrés par des exemples pratiques et des recommandations pour la prévention des risques.

10h-12h : Méthodologie de projet | Animé par AnimaFac

Au programme : vous aider à structurer vos idées, passer à l'action et mener vos projets jusqu'au bout, sans s'éparpiller, ni s'épuiser. Ce module permet de donner aux assos des clés pour évaluer leurs actions, mieux comprendre ce qui fonctionne (ou non), et valoriser leurs projets auprès des partenaires. Il permet aussi de mieux s'organiser au quotidien, prioriser les actions et gérer son engagement sans s'épuiser, et de créer son rétro planning pour gérer son événement le jour J !

Les objectifs de ce module :

- conduite de projet : de l'idée à l'évaluation
- évaluation et mesure d'impact
- gérer et organiser son temps

13h30-15h30 : Gestion d'équipe et communication interne | Animé par AnimaFac

Au programme : donner aux assos des clés pour recruter, mobiliser et animer une équipe de bénévoles dans la durée, en tenant compte des motivations, des profils et des réalités de l'engagement étudiant ainsi que des affinités qui peuvent exister. Il s'agira aussi d'accompagner les associations dans les moments de transition, de gestion des conflits pour assurer la continuité des projets, et éviter la perte d'info et de compétences lors des changements d'équipe.

Mercredi 09/12/2026 - Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants

Module éligible au bonus au diplôme

9h-12h30 OU 14h-17h30 (créneau au choix) | Animé par le CCEND

La formation complète se compose de deux modules qui doivent être suivis dans leur intégralité. Les horaires choisis au Module 1 restent les mêmes au Module 2.

Cette seconde partie formation « VSS - Module 2 » a pour objectif de permettre aux membres des associations étudiantes de se sentir pleinement outillés-es dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

S'appuyant sur les acquis du Module 1 du 18/11, elle vise à développer des compétences pratiques en matière d'accueil, d'écoute des personnes victimes et de réaction face à des situations concrètes. Conçue comme une mise en pratique, elle permettra à chacun-e de renforcer sa posture, de se sentir mieux équipé-e pour agir face aux VSS et de découvrir des modalités d'action, tant individuelles que collectives. Elle offre également l'espace pour réfléchir à la posture de témoin, qu'il-elle soit direct-e ou indirect-e, et propose des pistes de solutions adaptées aux réalités associatives.

À l'issue de ce second module, vous serez capables de :

- accueillir avec bienveillance, non jugement et confidentialité la parole d'une personne victime
- prendre soin des émotions
- agir en tant que témoin direct-e ou indirect-e et savoir intervenir de manière adaptée (discrète, collective, ou directe) selon le contexte
- choisir et mettre en œuvre des pistes d'action adaptées (individuelles ou collectives) en fonction du niveau de risque et du contexte
- entamer une réflexion collective sur les pistes d'action et la prévention des VSS dans leur association
- mobiliser les ressources internes (cellules VSS UPN, SSE...) et externes (numéros d'écoute, associations spécialisées)



Vendredi 11/12/2026

Gestion de projet et organisation d'événements

Tous les modules sont éligibles au bonus au diplôme

10h-12h30 : Négocier ses contrats | Animé par le cabinet CAMINO Avocats

Votre association conclut des contrats en permanence, avec ses fournisseurs, ses prestataires, ses bénéficiaires, ses bénévoles. Savoir précisément à quoi l'association s'engage lors de la conclusion de chaque contrat est très utile. Cette formation va vous permettre de vous préparer à la négociation et à la conclusion de vos prochains contrats en vous aidant à acquérir de bons réflexes.

Les objectifs de ce module :

- connaître les grands principes du droit des contrats
- savoir se préparer à la négociation et à la conclusion d'un contrat, acquérir les bons réflexes
- effectuer une relecture critique d'un contrat
- repérer les clauses essentielles d'un contrat
- savoir lire et décrypter un contrat dans une perspective de limitation des risques

10h-12h : Communication et outils | Animé par Animaufac

L'objectif de ce module est d'outiller les associations pour une communication plus inclusive et impactante.

Les objectifs de ce module :

- se poser les bonnes questions, clarifier ses messages et organiser sa communication dans le temps
- avoir une approche globale de la communication (réflexion stratégique, organisation et mise en pratique, afin de poser des bases solides et facilement réutilisables au quotidien)
- construire une stratégie et un plan de communication pour anticiper et planifier les actions de communication
- faire la différence entre communication interne et externe
- découvrir différents médias de communication (notamment web)
- aborder les concepts de communication éthique et responsable
- explorer l'outil de création Canva

13h30-15h30 : Faire vivre l'engagement bénévole : mobiliser, motiver, fidéliser !

Animé par La Ligue de l'Enseignement

Comment attirer et impliquer durablement des bénévoles dans son association ? Quelles stratégies adopter ? Comment valoriser cette implication tout en consolidant la gouvernance associative ?

Les objectifs de ce module :

- comprendre l'engagement associatif et ses spécificités
- identifier les leviers pour dynamiser la vie de son association à travers les étapes de mobilisation et le parcours de la bénévole

15h30-17h30 : Les bases de la comptabilité niveau 1

Animé par La Ligue de l'Enseignement

Les objectifs de ce module :

- comprendre les enjeux et les notions de base de la comptabilité associative (comptabilité de trésorerie, d'engagement)
- comprendre et savoir éditer un compte de résultat et un bilan financier
- découvrir et appréhender le logiciel BasiCompta, conçu spécialement pour les associations par le CDOS 86
- découvrir les différents documents financiers et leur utilisation
- découvrir les outils de suivi de la comptabilité en fonction des besoins rencontrés

Le Café des assos :

rdv à la MDE de 12h40 à 13h20, le café est offert !

15/12/2026 - Organiser un événement à l'UPN, procédure et calendrier
Maîtriser les étapes clés pour organiser des événements réussis sur le campus.

Ce temps partagé présente la procédure événementielle applicable aux projets organisés sur le campus : montage du dossier, déclaration d'événements, autorisations, sécurité, logistique et communication en coordination avec les services universitaires.

21/01/2027 - Vos événements festifs responsables en dehors du campus

Ce temps partagé vous guide pour organiser un événement festif hors campus en respectant les obligations et les bonnes pratiques liées à la sécurité, la déclaration d'événement, la contractualisation avec les prestataires, la gestion des transports et la prévention des risques.

Vendredi 29/01/2027 - Gouvernance et stratégie

Tous les modules sont éligibles au bonus au diplôme

10h-12h : Événementiel responsable | Animé par Le RESES

Ce module permet de réfléchir aux potentiels impacts négatifs du secteur de l'événementiel, aux multiples intérêts pour une association étudiante de rendre ses événements responsables et aux solutions existantes pour agir sur les 6 piliers de l'événementiel (transport, alimentation, communication, lieu, accessibilité et déchets). À l'aide d'ateliers, de mises en situation et de retours d'expérience, elle permet de repartir avec des pistes d'action concrètes ! La formation permet par la suite de postuler au label Ecofest.

13h30-15h30 : Comptabilité perfectionnement niveau 2

Animé par La Ligue de l'Enseignement

Les objectifs de ce module :

- revenir sur certains acquis de la comptabilité associative et ses spécificités
- (re)découvrir les documents financiers et leur utilisation
- initiation sur le logiciel BasiCompta
- échanger sur les problématiques rencontrées dans le suivi d'une comptabilité

15h30-17h30 : Gestion des conflits | Animé par la Ligue de l'Enseignement

Les objectifs de ce module :

- identifier les causes et les mécanismes d'un conflit
- découvrir différentes postures face aux tensions
- expérimenter des outils concrets pour désamorcer une situation conflictuelle
- comprendre le conflit, les attitudes face au conflit

Début février (date à confirmer) - Maniement des extincteurs 12h-12h45 | Animé par la Direction de la Sécurité et de la Sécurité Incendie de l'université

Formation obligatoire en cas d'organisation de barbecue sur le campus.

Mercredi 03/02/2027 - Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants

Module éligible au bonus au diplôme

9h-12h30 OU 14h-17h30 (créneau au choix) | Animé par le CCEND

Le Module 1 est indissociable et obligatoire avec le module 2 le 24/02/2027.
Les horaires choisis resteront les mêmes pour les deux modules.

Cette première partie de formation « VSS - Module 1 » a pour objectif de sensibiliser les membres des associations étudiantes aux violences sexistes et sexuelles (VSS) à l'université. Elle propose une première approche des VSS pour comprendre le cadre juridique, les obligations des bureaux associatifs, les ressources disponibles et les leviers d'action à la disposition des associations de l'Université Paris Nanterre.

Grâce à une méthodologie interactive, la formation vise à déconstruire les idées reçues et les tabous liés aux VSS, tout en renforçant l'autonomisation des personnes et des associations. Elle pose les fondations théoriques nécessaires en préambules des modules 2 et 3 (cf. pages 13 et 15).

À l'issue de ce premier module, vous serez capables de :

- connaître le cadre juridique et légal encadrant les VSS à l'université
- identifier les spécificités des VSS en contexte étudiant et associatif : leurs formes, mécanismes et effets sur les personnes victimes
- comprendre les spécificités des événements festifs étudiants
- présenter et suivre le parcours de signalement d'une situation de VSS à l'UPN
- adopter des premiers réflexes : savoir accueillir, écouter et orienter avec bienveillance et confidentialité
- reconnaître les mécanismes des violences pour mieux prévenir et signaler les situations à risque

04/02/2027 - Le Café des assos : créer et monter son asso à l'UPN 12h40-13h20

Vous souhaitez créer votre association ? Passez de l'idée à l'action !

Ce temps partagé accompagne les étudiant-es dans toutes les étapes de la création d'une association : formalisation du projet, déclaration administrative, conformité aux obligations légales et gestion financière.

Mercredi 24/02/2027 - Mieux comprendre, agir et prévenir les VSS en contextes associatifs étudiants

Module éligible au bonus au diplôme

9h-12h30 OU 14h-17h30 (créneau au choix) | Animé par le CCEND

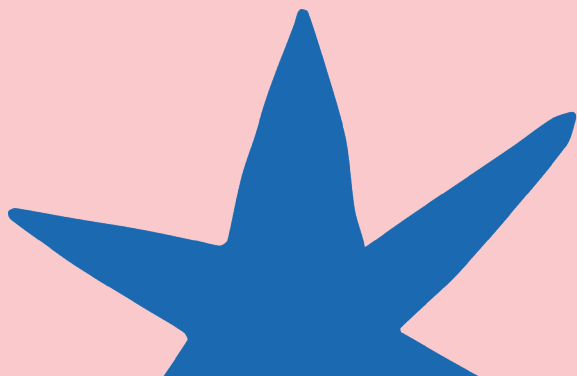
La formation complète se compose de deux modules qui doivent être suivis dans leur intégralité. Les horaires choisis au Module 1 restent les mêmes au Module 2.

Cette seconde partie formation « VSS - Module 2 » a pour objectif de permettre aux membres des associations étudiantes de se sentir pleinement outillé-es dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

S'appuyant sur les acquis du Module 1 du 03/02, elle vise à développer des compétences pratiques en matière d'accueil, d'écoute des personnes victimes et de réaction face à des situations concrètes. Conçue comme une mise en pratique, elle permettra à chacun-e de renforcer sa posture, de se sentir mieux équipé-e pour agir face aux VSS et de découvrir des modalités d'action, tant individuelles que collectives. Elle offre également l'espace pour réfléchir à la posture de témoin, qu'il-elle soit direct-e ou indirect-e, et propose des pistes de solutions adaptées aux réalités associatives.

À l'issue de ce second module, vous serez capables de :

- accueillir avec bienveillance, non jugement et confidentialité la parole d'une personne victime
- prendre soin des émotions
- agir en tant que témoin direct-e ou indirect-e et savoir intervenir de manière adaptée (discrète, collective, ou directe) selon le contexte
- choisir et mettre en œuvre des pistes d'action adaptées (individuelles ou collectives) en fonction du niveau de risque et du contexte
- entamer une réflexion collective sur les pistes d'action et la prévention des VSS dans leur association
- mobiliser les ressources internes (cellules VSS UPN, SSE...) et externes (numéros d'écoute, associations spécialisées)



Vendredi 26/02/2027 - Bien organiser sa passation

Tous les modules sont éligibles au bonus au diplôme

10h-12h : De la RSO dans mon asso | Animé par Le RESES

Les associations, de par leur nature, jouent un rôle social important. La formation RSO (responsabilité sociétale des organisations) dans mon asso vise à donner des pistes aux associations étudiantes pour qu'elles puissent intégrer dans leur fonctionnement interne les questions de gouvernance horizontale, de communication non violente, de partenariats responsables, de communication inclusive et d'accessibilité.

Les objectifs de ce module :

- compréhension de la notion RSO
- découverte d'outils de gouvernance et de prise de décision
- mise en place d'une démarche RSO dans son asso
- amélioration de la gouvernance
- valorisation des bénévoles
- organisation d'un processus de recrutement éthique
- utilisation de la communication non violente

13h30-15h30 OU 15h30-17h30 (2 créneaux au choix)

Insertion professionnelle : valoriser ses compétences associatives

Animé par Animafac

Les objectifs de ce module :

- mettre en avant ses engagements et compétences
- créer le fil rouge à son parcours
- mener un entretien (posture et préparation)
- créer et faire vivre son réseau
- s'organiser dans ses recherches
- parcours de sens
- s'exprimer avec aisance à l'oral (gestion du stress)
- lettre de motivation et CV

15h30-17h30 : Organiser sa passation | Animé par La Ligue de l'Enseignement

Les objectifs de ce module :

- anticiper et préparer une passation sereine
- identifier les informations et documents essentiels à transmettre
- mettre en place des outils qui facilitent la continuité des projets



13h30-17h30 : Mieux comprendre, agir et prévenir

les VSS en contextes associatifs étudiants

Module 3 BONUS, éligible au bonus au diplôme | Animé par le CCEND

La participation aux modules 1 et 2 au cours de l'année est obligatoire pour participer à ce module 3.

Cette formation « VSS - Module 3 » a pour objectif de permettre aux membres des associations étudiantes de réfléchir à leurs documents cadres et de construire des protocoles de signalement internes relatifs aux violences sexistes et sexuelles à l'université. Elle s'inscrit comme la suite des modules 1 et 2, qui abordent respectivement le cadre juridique, l'accueil des victimes et la prévention.

Grâce à une pédagogie active et des activités pratiques, les participant-es co-construiront des solutions adaptées à leurs réalités associatives. À l'issue de la formation, les participant-es repartiront avec un schéma de protocole de signalement adapté à leur association, ainsi que des outils concrets pour en assurer l'application et l'efficacité, dans le but de garantir une passation sereine de ces enjeux aux nouveaux membres du bureau et/ou bénévoles.

À l'issue de ce troisième module, vous serez capables de :

- adapter les documents cadres (statuts, chartes, règlements intérieurs) pour y intégrer des clauses spécifiques à la prévention et à la lutte contre les VSS
- formaliser un protocole de signalement des situations de VSS, tenant compte du contexte étudiant et associatif à l'UPN
- clarifier les rôles, responsabilités et limites de chaque membre de l'association (bureau, bénévoles) dans la détection, l'accueil et l'orientation des situations de VSS
- maîtriser l'articulation entre le protocole associatif et celui de la cellule VSS de l'université, afin d'assurer une complémentarité
- repérer les situations à risques spécifiques au milieu étudiant (événement festif, soirée, voyage, dynamiques de pouvoirs internes, etc.)
- concevoir une stratégie de formation et de communication interne pour favoriser l'appropriation et la diffusion du protocole par tous les membres de l'association
- mobiliser les partenaires internes (cellules VSS UPN, SSE...) et externes (numéros d'écoute, associations spécialisées)

10/03/2027 - Le Café des assos : préparez vos rendez-vous bilan

12h40-13h20

Ce temps partagé propose une méthodologie pour élaborer un bilan associatif clair et structuré. Il aide les associations à valoriser leurs réussites, de mieux comprendre leurs axes d'amélioration et de synthétiser leurs retombées financières.



Charte des associations étudiantes



La charte des associations étudiantes est le document clé qui encadre la vie associative étudiante du campus.

Toutes les associations étudiantes reconnues par l'université sont signataires de la charte et s'engagent à la faire respecter par l'ensemble de leurs membres.

Elle précise notamment :

- les critères de domiciliation et de reconnaissance en tant qu'association étudiante de l'université
- les responsabilités juridiques et les engagements des associations étudiantes
- les dispositifs d'aides proposés par l'université
- les modalités d'organisation de projets

**Participez également
aux formations
de nos partenaires !**

***Animafac**



RESES



Vos contacts et interlocuteurs à l'ACA²

Pôle Animation du Campus et Associations

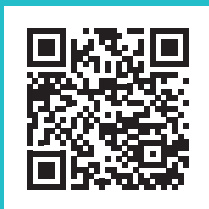
Pour tout renseignement concernant la vie associative étudiante
animation-campus@aca2.parisnanterre.fr

Christelle TRAN, responsable administrative adjointe,
chargée de la CAPE et de la vie associative étudiante
01 40 97 74 18 - christelle.tran@parisnanterre.fr

Lucas LE CLAIRE--HAMNANE, coordinateur de la vie associative étudiante
01 40 97 59 77 - l.leclairehamnane@parisnanterre.fr

Claire FUENTES, gestionnaire de la vie associative étudiante
01 40 97 71 74 - cfuentes@parisnanterre.fr





aca2.parisnanterre.fr

  **@ACA2Nanterre**